

**Avis aux riverains
du chemin de la Butte de la Bergère
95250 BEAUCHAMP**

Affaire suivie par : Direction des services techniques
Service des Espaces Publics
Ligne directe : 01 30 40 45 50
Nos Réf. : N° 2023 - ST - 4128

Objet : Travaux de réhabilitation du chemin de la Butte de la Bergère.

Madame, Monsieur,

Concernant les travaux de réhabilitation du chemin de la Butte de la Bergère commandités par la ville de Beauchamp, quelques préconisations sont à prévoir du jeudi 31 août au mercredi 6 septembre prochain.

L'avancement des travaux de voirie arrive à sa troisième phase de réalisation concernant la voie de circulation, comme évoquée lors de la réunion publique du 17 avril dernier. Cette phase de reconstitution de la voirie empêchera la circulation et les accès aux propriétés.

La grave bitume sera posée les lundi 4 et mardi 5 septembre, de ce fait, durant ces 2 jours, la circulation et le stationnement seront interdits.

Les enrobés de surface seront traités le mercredi 6 septembre, durant cette prestation, la circulation et le stationnement seront également interdits.

Le marquage au sol sera réalisé à partir du 11 septembre car il faut attendre le déshuilage des enrobés avant d'appliquer la peinture en thermos.


A partir du jeudi 31 août, il sera impossible de sortir et rentrer vos véhicules dans les propriétés à cause du décroûtage de la chaussée. Le trafic sera possible le soir uniquement mais pas les accès aux propriétés à cause de la différence de niveau entre la chaussée décroûtée et le caniveau.

Si vous souhaitez utiliser vos véhicules, il faudra **les sortir au plus tard le mercredi 30 août au soir en dehors de l'emprise du chantier.**

Nous vous remercions également de ne pas sortir vos containers du jeudi 31 août au mercredi 6 septembre inclus.

Nous nous efforçons d'occasionner le moins de désagréments pendant toute la durée des travaux et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Maire,


Françoise NORDMANN

